

# TER RES

Bulletin de liaison de l'Association Nationale  
des Réserves de l'Armée de Terre  
N° 1 – Avril 2007

Siège social : 18, rue du Vézelay  
75008 PARIS  
Courriel : contact.anrat@laposte.net

« Volontaires et unis pour servir »

## *Message du CEMAT aux réservistes*

« **Ce qui unit est plus fort que ce qui sépare ;  
ce qui rassemble est plus puissant que ce qui divise... »**

Chers frères d'armes, mes chers amis,

L'armée de Terre a toujours considéré avec le plus grand respect et la plus grande estime la présence des réservistes en son sein, symbole immuable du lien entre la nation et son armée.

Je crois pour autant que le temps est désormais venu d'aller au-delà de cette seule raison d'être. Nous devons tirer, pour la réserve comme pour l'active, toutes les conséquences de la professionnalisation et de l'évolution des conditions d'engagement opérationnel.

L'armée de Terre est en effet un corps social dont la pérennité, depuis la fin du service militaire obligatoire, est étroitement dépendante des relations entretenues avec le reste de la société. Ces relations participent de son influence. Elles contribuent au recrutement et à la fidélisation de son personnel.

L'armée de Terre est par ailleurs un outil opérationnel toujours plus fortement sollicité pour intervenir, sur le territoire national ou à l'étranger, au profit de la défense et de la sécurité de nos concitoyens. Elle doit donc pouvoir compter sur des effectifs suffisants aussi bien pour faire la guerre que pour assister les populations.

Or, les réserves répondent parfaitement à ce double besoin de rayonnement et de renforcement de notre capacité opérationnelle. Par la variété et la richesse de leur recrutement, elles représentent un facteur démultiplicateur d'efficacité et d'élargissement des champs de compétence de l'armée de Terre.

Je compte sur l'ANRAT pour « irriguer » la société civile et promouvoir, sans surenchère mais avec détermination, l'image de l'armée de Terre, une armée de Terre résolument tournée vers la population française et ses territoires. Je souhaite également que se concrétise dans les prochains mois la projection en opération extérieure d'une section de réservistes. Car la réserve n'est ni un complément, ni un substitut à l'active, c'est une partie intégrante de nos forces.

La réserve et l'active sont indissociables et je veux qu'ensemble nous en donnions plus encore la preuve.

Votre nouveau président, le colonel Pierre Bayle, a toute ma confiance pour mener à bien son projet ambitieux de rajeunissement et de développement de l'ANRAT. Je lui donne rendez-vous dans un an avec tous les présidents d'association, aux Invalides, à la résidence du CEMAT, pour dresser un premier bilan de notre action conjointe. ■

Général d'armée Bruno Cuhe  
Chef d'état-major  
de l'armée de Terre

## *Couleurs de Terre*

**L'armée de Terre a deux spécificités : elle est riche d'une grande diversité d'armes et de services, plus que toute autre armée ; elle est aussi responsable d'un patrimoine environnemental unique, qu'elle n'a jamais su valoriser. Alors que la Marine et l'armée de l'Air savent admirablement utiliser dans le public l'image de la mer et du ciel, les Terriens semblent intimidés ou réticents, à tirer fierté de la richesse des territoires qu'ils défendent et protègent, à commencer par les paysages infiniment variés du territoire national. Terre de France n'est pas seulement la couleur un peu terne de la tenue de sortie, c'est la palette de tons et de teintes, symbolisée par le treillis de combat, dont les réservistes, attachés à leurs unités et leur enracinement territorial, connaissent la valeur.**

**Quant à la diversité des armes, la réserve y tient particulièrement : ce sont nos associations, héritières chacune d'un patrimoine de plusieurs siècles, qui portent la responsabilité d'en préserver le souvenir, alors que les unités d'active sont prises par des contraintes opérationnelles croissantes. Un devoir de mémoire tourné non vers le passé, mais vers l'avenir : l'ANRAT se doit de transmettre aux futures générations de réservistes le goût et la culture de chacune des armes et services. Avec l'aide du commandement, pour permettre que les affectations ESR préservent la diversité des armes.**

Colonel Pierre Bayle

## Entretien avec le Général Gilles, DPMAT

**Le général Gilles, Directeur des personnels militaires de l'armée de Terre, a reçu Pierre Bayle, venu lui rendre visite en tant que nouveau président de l'ANRAT, et Gérard Dréville, Délégué général.** Au cours de cet entretien, le DPMAT a eu l'occasion de manifester sa disponibilité envers l'ANRAT mais en rappelant que le monde associatif n'était pas la priorité : d'une part, parce que les associations ne reflètent que très inégalement la réalité opérationnelle des réservistes. D'autre part, parce que sa priorité c'est la gestion des ESR, le recrutement et la fidélisation de nouveaux réservistes.

L'entretien a notamment permis de définir les points sur lesquels la DPMAT et l'ANRAT peuvent s'appuyer mutuellement.

- **Le recrutement de réservistes hors active** : le général Gilles est lui aussi convaincu que la seule ressource des anciens d'active ne suffit pas à alimenter les besoins en réservistes de l'armée de Terre. Ni en quantité, ni en esprit. Et que tout doit être mis en œuvre pour identifier et susciter des vocations de réservistes dans la société civile et d'abord parmi les jeunes ; pour affecter, former et fidéliser ensuite ces jeunes réservistes et leur donner la visibilité qui les motivera.
- **La gestion de carrière**, pour laquelle le DPMAT voudrait établir un système comparable à celui mis en place pour l'armée d'active : définir les besoins en une pyramide où chaque poste est identifié à partir d'une fonction à pourvoir, de façon à orienter le recrutement, la formation, et l'évolution de carrière. Cela passe pour lui par une gestion directe des ESR par la DPMAT.
- Le général est sensible enfin au risque de déperdition de **l'identité propre à chaque arme**, avec l'assèchement des filières traditionnelles. Il est prêt à en discuter avec les associations et avec l'ANRAT, dans l'idée que les armes en tant que telles participent au recrutement des jeunes. ■

### ANRAT : DE NOUVEAUX DÉFIS

**Ce nouveau bulletin est tourné vers l'avenir et vise à fixer le cadre de l'action de l'ANRAT en interrogeant les principaux responsables de l'armée de Terre concernés par les réserves. Pour l'ANRAT, fédération d'associations nationales d'armes, de services et de spécialités de l'armée de Terre, le défi n'est pas seulement d'exister, sept ans après sa création : il est de contribuer au redressement.**

- **Redresser la baisse de recrutement** en compensant le vieillissement et la disparition progressive de la ressource qui venait du service militaire, en attirant et en fidélisant de nouvelles recrues, anciens d'active ou réservistes directs.

- **Redresser le déficit d'image du monde associatif**, trop souvent empêtré dans ses querelles de chapelles et ses rivalités d'anciens parfois déconnectés des besoins opérationnels et ignorant les besoins réels des jeunes réservistes.

- **Redresser le déséquilibre de perception**, partiellement lié à l'image donnée par nos associations, entre l'active et la réserve : il appartient aux réservistes de prouver qu'ils sont « au niveau » de ce que l'on attend d'eux et surtout de ne pas rater le défi ambitieux qui leur est proposé de former des unités constituées projetables.

- **Redresser le déficit financier structurel** découlant d'une insuffisance de cotisations : quelque 2.700 adhérents déclarés en 2006, c'est un peu plus de 15% des réservistes opérationnels de l'armée de Terre. Conséquence, au taux de cotisation de 3 €, l'ANRAT recueille à peine plus de 8.000 € de cotisations. De plus, elle verse 7.119,35 € à l'UNOR et au Comité de la flamme. Avec une subvention du ministère de 5.000 €, il restait en 2006 un total de moins de 6.000 € pour le fonctionnement et les activités.

Parmi les défis à relever, il faut aussi évoquer le problème des réservistes non adhérents aux associations : sous-officiers et hommes du rang pour les associations qui ne regroupent que des officiers (comme l'ANORABC), ou officiers de réserve affiliés aux associations régimentaires regroupant active et réserve et elles-mêmes affiliées à des fédérations d'arme. Il y a un effort prioritaire à faire pour que les associations prennent en compte ces réservistes, ou pour que l'ANRAT leur trouve une structure d'accueil.

L'ANRAT, enfin, ne doit pas se contenter d'être un rouage intermédiaire entre les associations et le commandement de l'armée de Terre. Pour être efficace non seulement pour la réserve mais pour l'armée de Terre dans son ensemble, elle doit **développer son action autonome**. Cela suppose un renforcement de ses moyens d'action et une volonté commune des associations de la faire exister comme un instrument commun au service de tous les réservistes Terre. Pour faire en sorte que la « Réserve Terre » devienne une réalité connue à l'intérieur, aussi bien qu'à l'extérieur de l'armée de Terre. ■

**Emmanuel de Bossoreille, Vice-président délégué de l'ANRAT**

## Le général Boulnois, DRAT : le Plan Réserves Terre 2007

Le général Alain Boulnois, Délégué aux Réserves de l'armée de Terre, a indiqué aux présidents de l'ANRAT, réunis début mars, sa vision des relations entre l'active et la réserve, en présentant son plan d'action approuvé par le CEMAT.

### Un constat positif mais lucide

→ **Activités et budget.** Le budget réserves est globalement bon. Le nombre moyen de jour d'activité est passé de 20 en 2006 à 23 pour 2007, avec des effectifs accrus. Ce budget a été globalement bien employé : 10% ont été consacrés à l'opérationnel (OPEX, MCD, MISSINT). 6% à l'OTIAD donc au niveau interarmées, et 8 à 10% à la formation.

→ **Effectifs.** On a atteint 17.000 réservistes opérationnels fin 2006, avec un rééquilibrage meilleur entre officiers, sous-officiers et militaires du rang. Mais cette augmentation est trop lente en regard de la cible de 29.000 réservistes en 2012. Trois difficultés majeures sont identifiées : la formation initiale des officiers qui est un véritable parcours du combattant ; les tracasseries administratives ; les jeunes recrutés qui repartent trop vite et qui posent le problème de la fidélisation des nouveaux réservistes.

→ **Administration et équipement :** c'est la pesanteur du système. Les procédures sont trop complexes, et certains personnels en charge des réserves mais aussi certains réservistes manquent de rigueur. De plus, les systèmes informatiques de gestion du personnel d'active et de réserve (AGRO et Concerto) cohabitent mal.

### Les trois axes prioritaires :

→ **L'armée de Terre est une armée d'emploi, la réserve est donc une composante d'emploi.** L'ambition est d'augmenter l'engagement opérationnel de 10% en 2006 à 20% en 2007. Ainsi, d'ici à fin 2008, chaque brigade devra engager une unité de réserve complète (compagnie PROTERRE) aux ordres de son capitaine, dans le cadre du plan Vigipirate. Cela commence dès cette année. Pour y parvenir une semaine de préparation précèdera les deux semaines d'opérations et un gros effort de planification (des préparations et des engagements) sera entrepris pour faciliter la disponibilité de ces unités.

→ **Allègement de l'administration.** En 2007, des mesures ponctuelles seront mises en œuvre, comme la mise en place d'un état de paiement mensuel, ou la modification de la règle du délai de 36 mois entre deux OPEX qui est ramené à 24 mois.

Le rapprochement en fin d'année entre AGRO et Concerto 1 supprimera les doubles saisies de données.

Des mesures plus lourdes sont en cours de préparation pour les années à venir. Une réelle amélioration est attendue pour 2009 avec l'intégration complète du système AGRO dans Concerto 2 en 2009.

→ **Accueil et intégration de la réserve au sein de l'active.** Les réservistes opérationnels sont globalement bien perçus par leurs camarades d'active. Cependant, il existe encore des organismes qui ignorent leurs réservistes. Cela n'est pas admissible et devra changer. Celles-ci doivent faire partie intégrante de la vie et des préoccupations des unités.

### Les associations et la réserve citoyenne :

Le général Boulnois donne son sentiment sur les associations : « *elles sont solides, mais avec des faiblesses : elles sont vieillissantes, avec un problème de recrutement des jeunes, d'où le problème des ressources financières et de leur liberté d'action et en corollaire, le problème de leur crédibilité et de leur représentativité* ». De plus, elles s'inscrivent trop souvent en concurrence dans une forme de guerre des boutons transposée de l'active d'hier.

En ce qui concerne l'UNOR, elle a fait sa révolution interne (statuts, président, bureau) et, quelle que soit la gravité de sa situation financière, il faut la soutenir car il serait dommageable que l'UNOR disparaisse !

Enfin la réserve citoyenne est une composante officielle qui ne peut-être ignorée. L'ANRAT a peut-être intérêt à réfléchir à comment lui faire une place : il y a des bonnes volontés à récupérer, un vivier à mettre en valeur.

**En conclusion,** le général BOULNOIS nous déclare : « *J'ai besoin de vous, et vous avez besoin de moi. Nous devons nous épauler les uns les autres, car nous sommes tous liés par la même passion du service du pays* ». ■

## Voici donc le premier numéro de TER.RES, bulletin de l'ANRAT.

L'association nationale des réserves de l'armée de Terre regroupe et représente les 16 500 militaires de la Réserve opérationnelle de l'armée de Terre actuellement sous ESR, ceux de la Réserve citoyenne ainsi que la Réserve honoraire. Tous (sans condition de grade) peuvent être membres de l'ANRAT, notamment à travers les associations nationales d'arme, de service ou de spécialité (ANORI, ANOLIR, RORSEM, etc.).

Pour mieux informer sur la Réserve de l'armée de Terre et favoriser son rayonnement, notre association se devait de disposer de son propre bulletin. Celui-ci est aussi un moyen pour nos anciens de mieux connaître la réserve d'aujourd'hui : la loi de 1999 a profondément changé les activités des militaires de réserve, notamment par la création des UIR et USR qui sont des unités élémentaires (Compagnie, Escadron, Batterie) composées entièrement de militaires de réserve, totalement intégrées aux régiments, et opérationnelles.

Ce premier numéro prend le temps de la réflexion à travers des entretiens menés avec les principaux responsables de l'armée de Terre, afin d'avoir un tableau de la situation actuelle et future de la Réserve.

Les prochains numéros seront plus tournés vers l'action des réservistes, avec des témoignages et la présentation d'activités de nos unités. Pour cela, nous souhaitons disposer de correspondants dans les UIR / USR et formations (EM, DMD) afin de valoriser des réalisations « exemplaires ». Dans une réserve en plein développement, nous avons tout à gagner à connaître les expériences réussies de nos camarades. N'hésitez donc pas à être volontaires, une fois de plus, en nous contactant à : [contact.anrat@laposte.net](mailto:contact.anrat@laposte.net).

LTN Grégoire ROUX, Rédacteur en chef



## *Entretien avec le Médecin général Inspecteur Wey, secrétaire général du CSRM*

**Le Médecin général inspecteur Raymond Wey, Secrétaire général du CSRM, a reçu longuement Pierre Bayle et Gérard Dréville, venus lui présenter l'ANRAT et pour discuter plus généralement des problèmes de la réserve.**

Au cours de l'échange, le MGI Wey indique que lors de la professionnalisation des armées la priorité des forces ne s'est pas portée d'emblée sur le dossier de la réserve. La prise de conscience de la nécessité de devoir s'appuyer sur une réserve forte, opérationnelle comme citoyenne, s'est souvent effectuée progressivement sous la pression des besoins. Aujourd'hui la situation a changé. Ainsi, par exemple, le Directeur général de la Gendarmerie Nationale ne manque jamais de souligner que « *la Gendarmerie ne saurait remplir toutes ses missions sans l'apport de sa réserve opérationnelle* ».

**Une disponibilité différenciée :** Le Secrétaire général du CSRM insiste sur le fait qu'une carrière de réserviste ne peut pas avoir le caractère linéaire de celle d'un personnel d'active. Au contraire, il faut s'organiser afin que plus de souplesse permette à un réserviste opérationnel de mener sa carrière en ménageant des « *pauses* » dans son parcours, du fait de ses obligations professionnelles ou familiales, sans se trouver marginalisé voir éliminé du système. Dans ce cadre, sa réflexion l'amène à considérer que la réserve citoyenne pourrait être une passerelle offerte au réserviste opérationnel : « *tout réserviste doit pouvoir compter dans sa vie militaire, sa seconde carrière, sur des soupapes, des respirations* ».

Le problème actuel de la réserve citoyenne, c'est « *trop souvent, son élitisme* ». Du coup, on n'a pas attiré dans la réserve citoyenne tous ceux qui sont des « *ni-ni* », ni réservistes opérationnels affectés, ni encore honoraires. Il faut donc penser la réserve citoyenne aussi comme un relais, un passage. « *Dans le Service de Santé des armées, c'est ce qui est envisagé depuis le début : mais la nécessité de césure dans le cursus du réserviste est peut-être plus marquée dans le SSA, la disponibilité est forcément variable selon les années. La réserve citoyenne peut nous donner cette respiration qui évite d'interrompre une carrière de réserviste* ». Le général Wey est du reste partisan d'un allongement à deux ans de la période sans activités n'interrompant pas un ESR, contre un an aujourd'hui.

**Repenser aux non-officiers :** Un autre problème majeur, lié à l'élitisme, c'est qu'on ne porte pas suffisamment d'attention sur les sous-officiers et les hommes du rang, y compris ceux issus de l'active, après leurs obligations au titre de la disponibilité. « *Demain, nous aurons une réserve opérationnelle comportant 43% de militaires du rang pour lesquels il faudra aussi songer à prolonger leur engagement aux cotés de la Défense au titre de la réserve citoyenne* ». Déjà en 2006, les hommes du rang représentent 40% de la réserve citoyenne, les sous-officiers 37% et les officiers 22%; « *cette réalité est trop méconnue* ».

**L'environnement civil :** Il ne faut pas oublier que le réserviste a un métier, une responsabilité professionnelle, un patron : rien ne peut se faire en matière de disponibilité et de réactivité sans l'adhésion de son environnement professionnel. Les obligations légales sont plus facilement applicables dans les grands groupes que dans les PME, et ne sont naturellement pas perçues de la même manière dans le secteur public et les collectivités territoriales que dans le secteur privé. Bien sûr, explique-t-il, « *c'est beaucoup une affaire d'organisation : 85% des activités sous ESR sont planifiables sur l'année* », et c'est de visibilité qu'ont besoin les entreprises. Les conventions Défense – entreprises représentent la réponse la plus adaptée pour favoriser la synergie entre les différentes parties concernées.

**Le rôle des associatifs :** Le secrétaire général du CSRM est tout particulièrement soucieux de voir le tissu associatif s'adapter résolument, sans aucune nostalgie stérile, aux besoins nouveaux. Il se préoccupe de la masse des réservistes, notamment sous-officiers et hommes du rang, qui ne sont pas pris en compte par les associations d'armes : « *quand c'est le cas, il faut passer au recrutement direct, car désormais, la réserve ce sera seulement 17% d'officiers* ». A propos de l'UNOR (comme pour la FNASOR), il a estimé qu'elle avait un rôle fondamental à jouer en interarmées, à la fois en haut de l'édifice, et en bas, au niveau territorial qui sera de plus en plus essentiel: « *le vivier de la réserve, ce sont les départements, les structures territoriales, et le territorial c'est forcément l'interarmées, compte tenu de l'implantation des forces* ». Les associations sont totalement indépendantes, mais s'il avait un souhait très vif à formuler, ce serait que l'UNOR, pousse sa réflexion jusqu'au département où, du fait de la répartition géographique des réservistes sur tout le territoire, la représentation interarmées devient une évidence. Le rôle de l'UNOR dans la représentation internationale des réservistes, et notamment par sa participation à la CIOR est irremplaçable. Quant à l'ANRAT, elle a un rôle important à jouer pour remobiliser les réservistes isolés ou dispersés de l'armée de Terre, et a sa place au sein du CSRM car elle « *est aussi représentative que les autres associations* ». Créée après le décret organisant la représentation des associations dans le CSRM, l'ANRAT figurera comme membre de droit dans le prochain décret du CSRM, en cours de

### *Journée d'information sur les Transmissions et assemblée générale de l'ANRAT : RV à Rennes, le 21 avril*

Comme la tradition en est maintenant instaurée, l'ANRAT organise le **21 avril** sa journée annuelle d'information sur l'une de ses composantes. Cette année les Transmissions sont à l'honneur. L'ESAT de Rennes accueillera ainsi l'ensemble du Conseil d'administration, le bureau et les présidents des associations affiliées.

L'opportunité d'avoir l'ensemble des responsables réunis à Rennes pour cette journée permettra aussi d'y tenir l'assemblée générale 2007, au cours de laquelle le Colonel Lhermitte fera un bilan de ses cinq années à la tête de l'ANRAT et passera le témoin à notre nouveau président le Colonel Pierre Bayle. Ainsi, cette journée alliera information sur l'une des armes de l'armée de Terre, y compris avec la visite du musée de l'arme, et permettra la tenue de notre AG.

## AG UNOR : SOUTIEN DE L'ANRAT

**L'ANRAT a réaffirmé son soutien à l'UNOR et renouvelé sa confiance à la nouvelle équipe – tout en émettant des réserves sur le budget – lors du Conseil et de l'AG qui se sont tenus le 24 mars à l'Ecole militaire, et qui ont permis de consolider l'équipe mise en place le 13 janvier. Le président et le vice-président délégué, Pierre Bayle et Emmanuel de Bossoreille, se sont alternés pour manifester la présence active de l'ANRAT tout au long de cette journée de travail.**

Au cours des débats, parfois animés en AG mais jamais franchement houleux, l'élection le 13 janvier de Philippe Lhermitte et de son équipe ont été évoqués à plusieurs reprises, le colonel Guibert ayant été autorisé à participer à l'ensemble des réunions et à s'exprimer librement, mais les questions posées sur la légitimité du vote du 13 janvier ont été répondues à chaque fois de façon circonstanciée et sans vraiment empêcher le déroulement normal de l'ordre jour. Il a fallu un certain temps pour vérifier que le quorum était atteint, mais celui-ci était en fait même dépassé et le procès-verbal de la réunion du 13 janvier a finalement été adopté.

Malgré quelques soutiens très marqués et parfois véhéments au président sortant, les présidents de région (ceux des associations nationales ayant déjà exprimé leur soutien) n'ont pas désavoué la nouvelle équipe, de sorte que le **rapport moral**, le **rapport financier** et le **budget** ont été votés à une très large majorité.

Cela a été rendu possible notamment parce que l'équipe Lhermitte s'est abstenue de toute critique *ad hominem* du colonel Guibert, mais a fait une **opération de transparence** sur les comptes qui était sans doute nouvelle dans les pratiques de l'UNOR, et qui illustre bien le problème de gouvernance de l'UNOR. Une présentation particulièrement détaillée a été faite par le trésorier sur la diminution des ressources et, simultanément, sur la consommation en cinq ans de toute la trésorerie (25.830 € de SICAV vendues en 2003), l'achat de matériel informatique rapidement obsolète ne constituant pas un enrichissement du patrimoine.

Les participants à la réunion ont été impressionnés d'apprendre que la situation de trésorerie actuelle était négative. Le commissaire aux comptes s'est demandé s'il était « raisonnable de maintenir à leur niveau les dépenses de fonctionnement » : sur un budget de 234.000 €, dont 36% des recettes viennent de la subvention du ministère (85.000 € depuis 2004), la masse salariale représente 47% des dépenses (112.000 €) à quoi il faut ajouter le loyer (plus de 15.000 €) et les dépenses informatiques restant à courir (16.000 € par an).

Lors du vote des comptes et du budget par le CA, **le président de l'ANRAT** a demandé à faire une explication de vote, pour indiquer qu'il allait voter ce budget par solidarité avec la nouvelle équipe mais en émettant de **très vives réserves** sur le fait que ce budget n'était pas assez audacieux : d'une part il s'appuyait sur une hypothèse toujours trop optimiste des recettes, qu'il s'agisse de la subvention ministérielle comme de la rentrée des cotisations, d'autre part parce que le pourcentage des dépenses de fonctionnement par rapport aux activités était contraire au principe des subventions et à la bonne marche d'une association. Il a demandé en conséquence à la fois un plan d'action donnant une visibilité à quatre ou cinq ans, d'autre part des mesures plus courageuses incluant un plan social sur les permanents de l'UNOR et sur la location du siège.

**Le président de l'ANORAA** est intervenu à son tour pour appuyer cette demande d'un plan social et de mesures d'économies plus drastiques d'autant, a-t-il insisté, que d'éventuels licenciements de permanents ne produiraient d'effets que sur le budget 2008, compte tenu des délais légaux et contractuels de préavis.

En ouvrant l'AG, le **colonel Lhermitte** a tenu compte de ces remarques et, en termes vigoureux, a expliqué qu'il allait lancer un **plan d'urgence** pour redresser la situation financière de l'UNOR, à l'issue duquel il rendrait son mandat. Il en a présenté « la première phase », laquelle comporte bien un « plan social » sur lequel il devait rester discret, car de telles mesures nécessitaient une gestion individuelle des intéressés. Autres domaines d'action : la réduction des dépenses de communication sur Armée & Défense, maintenu à quatre numéros par an pour conserver le numéro de commission paritaire mais dont les frais seraient allégés, et la publication d'UNOR Flash-Info à coût proche de zéro grâce à une équipe de bénévoles et une diffusion par Internet. Le président de l'UNOR a également indiqué qu'il envisageait « sérieusement » un déménagement du siège actuel, pour un local « moins excentré et nettement moins cher », dont la recherche a été confiée à Revault d'Allonnes et à Harel. Il a conclu son discours en indiquant qu'il avait commencé une série de visites chez les autorités du ministère de la Défense, mais qu'il attendait maintenant que les élections soient passées pour les poursuivre. Il a enfin assuré les membres de l'UNOR de sa confiance et leur a demandé la leur.

Au cours du débat général, qui a permis un vote de confiance sur l'ensemble des motions présentées, un président de région a mis en cause l'ANRAT, regrettant que dans son plan d'action réserves, l'EMAT mentionne l'ANRAT comme seul interlocuteur et ne fasse même plus mention de l'UNOR, ce qu'il a considéré comme un court-circuit. **Le président de l'ANRAT** a répondu brièvement que cette association avait été mise en place pour fédérer et redynamiser les associations d'arme, dont le rayonnement inégal était ultérieurement déséquilibré par la disparition du service militaire et du recrutement qu'il permettait au profit de toutes les armes. Et qu'aucun cas sa vocation n'était de court-circuiter qui que ce soit, mais au contraire de renforcer le pôle Terre au sein de l'UNOR. **Le président de l'ANORAA** a complété en disant que le niveau de discussion de l'UNOR n'était de toutes façons pas l'EMAT mais bien l'EMA, car l'UNOR était et devait rester une association interarmées.

A noter que le président de l'**ACORAM** était représenté par un jeune officier, l'enseigne de vaisseau de première classe Stéphane Audran. Celui-ci a lu un message de son président Jacques Baudrillard, affirmant en substance que, « *quelles que puissent être les tensions entre les personnes, nous continuons à aller de l'avant ensemble, l'ACORAM et l'UNOR. Comme l'Union européenne, c'est l'union dans la diversité, les armées c'est pareil, et les réserves aussi : il faut continuer à aller ensemble, et dans le même sens* ».

## LE CLUB DES LIEUTENANTS

**Le lundi 19 mars, à l'initiative du LTN Grégoire Roux et avec le soutien des LTN Benoît Duchatelet et François-Louis Boucher, une vingtaine de sous-lieutenants et de lieutenants de réserve résidant en Ile-de-France s'est retrouvée au Cercle National des Armées pour le 1er "Club des Lieutenants de l'ANRAT Ile-de-France". Récit :**

« A l'instar des clubs de lieutenants existant dans nos différentes formations, l'objectif est de rassembler les jeunes officiers de réserve pour mieux se connaître, créer un réseau et échanger sur nos expériences militaires et civiles. A terme, nous souhaitons créer des équipes participant aux différents raids associatifs et participer aux activités proposées par les associations affiliées à l'ANRAT ou à l'UNOR (visites, activités sportives, conférences, cérémonies patriotiques).

Affectés en UIR ou en Complément Individuel, les contacts avec nos camarades de réserve affectés dans d'autres formations se limitent très souvent à la participation aux stages de formation. Se retrouver de manière informelle nous permet d'avoir une vision plus large des différentes composantes de notre armée de Terre et de traduire quelques acronymes en faits. C'est surtout l'occasion d'avoir un compte-rendu direct de la manière dont se déroulent d'autres ESR et de pêcher quelques bonnes idées déjà mises en applications ailleurs afin de nous rendre plus opérationnels et efficaces.



Devant l'intérêt suscité par cette première réunion, nul doute que les prochaines, organisées tous les deux mois, seront encore plus réussies. Nous voudrions inviter à chaque fois un responsable de l'armée de Terre à rencontrer et prendre le pouls des jeunes officiers de réserve, ossature des forces de réserve futures. Après avoir reçu le Col Bayle qui nous a présenté l'ANRAT et fait partager sa réflexion sur l'avenir des officiers de réserve, nous aurons l'honneur de recevoir le général Boulnois (DRAT) lors de notre prochain Club des Lieutenants de l'armée de Terre ».

**Lieutenant Grégoire Roux,  
ESR au 1er Spahis**

### DES COMMÉMORATIONS A CONNAÎTRE

- **200 ans du Train** : Le 19 mars, dans la cour d'honneur des Invalides, le général Bruno Cuhe, CEMAT, a présidé la cérémonie militaire commémorant les 200 ans de la création de **l'arme du Train**, en présence du général Garrigou-Grandchamp (CoFAT). Sur les rangs se tenaient les délégations de tous les régiments du Train et des unités affiliées par tradition au train et à la logistique (les bases de soutien et le 6<sup>e</sup> RCS de Douai). Une gerbe a été déposée sur le tombeau de l'Empereur. Le Musée de l'armée accueille l'exposition « l'arme du Train, 200 ans en mouvement » jusqu'au 15 avril 2007. ■
- **300 ans de Vauban** : Dans le cadre du tricentenaire de sa mort, le Musée de l'Armée propose jusqu'au 15 avril l'exposition « Vauban : un ingénieur militaire » et présente des plans et dessins aquarellés, croquis, cartes, tableaux, des objets (petits modèles d'artillerie et fusils). Un timbre commémoratif sera édité le 30 mars et une émission « Des racines et des ailes » consacrée à Vauban le 11 avril. ■

### NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

- **SAUMUR-ANORABC** : Notre camarade le capitaine **Charles Maisonneuve** a succédé au colonel Michel Bachette Peyrade comme président de l'ANORABC-Saumur. Le CES Dominique Hennerick et le LTN Vincent Dechin ont été élus vice-présidents, le CES Patrick Flandre est secrétaire général, le LTN Mathieu Durand secrétaire adjoint et le CNE Laurent Chavane Trésorier. ■
- **MARS-AÉRO** : Notre camarade le SLT **Thomas Pommera** a succédé au Général Paul Perrin à la tête de l'association Mars-Aéro. ■
- **GORSSA / UNMR** : le Médecin en chef **Pierre Sauvageon** a succédé au Médecin chef des services Jean-Pierre Moulinié à la tête du GORSSA (Groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées) et à l'UNMR (Union nationale des médecins de réserve). Notre camarade Moulinié a été élu président d'honneur de ces deux associations. ■